

A Firminy, le 21 mai 2012

Note d'informations à tous les locataires du patrimoine de l'OPH

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été nombreux à nous faire part de problèmes techniques que vous rencontriez avec vos volets notamment avec les sangles. Afin de répondre à vos attentes, l'OPH a mis en place un marché de travaux pour le remplacement complet des volets dans les logements notamment dans le cadre du conseil de concertation locative.

Le budget et la nature des travaux étant importants, ils seront entrepris sur une première période de 4 ans. Comme nous vous l'avions indiqué, tous les volets seront remplacés au cas par cas et en priorité selon les critères suivants :

1. les personnes en situation d'handicap,
2. la vétusté (urgence technique),
3. les ressources de la famille.

Si votre situation concerne ces critères, nous vous invitons à adresser un courrier à l'OPH FIRMINY à l'attention du conseil de concertation locative. Votre dossier sera alors examiné et validé par ses membres (le Président, le Directeur Général, les administrateurs et représentants des locataires).

Le choix de l'entreprise ayant été défini par appel d'offres, nous avons le plaisir de vous informer que l'OPH va procéder aux premiers remplacements de volets dès le mois de juin. Le Fabricant « GROSFILLEX » a été choisi pour ses prestations de qualité :

- volet en aluminium, double paroi avec injection de mousse polyuréthane,
- garantie du fabricant,+ normes NF

Notre mission étant de maintenir à domicile les personnes en situation de handicap, tous les volets seront électrifiés et commandés par des boutons poussoirs. L'entreprise SATCO réalisera la pose des volets et des installations électriques.

En espérant avoir répondu à vos attentes, les services de l'OPH restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général,

François PERRIER